



M. Louis Burnod a lancé un coup de semonce. (Photo RA)

### Un coup de semonce

Louis Burnod n'est pas tendre non plus avec les élus: «A force d'être timorés, de manquer de courage pour affirmer un équilibre entre protection et aménagement, je crois que le Pays de Gex a manqué une grande occasion en 1988.»

L'Association des amis de la réserve naturelle, cependant, poursuit son combat. Le vice-président Jacques Duthion l'a affirmé: «La décision de Louis Burnod est un coup de semonce. Il faut que les élus se ressaisissent pour faire aboutir leur projet.»

Roger ANSELME

## LE PAYS GESSIEN :

16 DÉCEMBRE 1988

# Après 14 ans de vains efforts, Louis BURNOD démissionne de la présidence des Amis de la Réserve

En 1962 déjà, le docteur Corcelle, botaniste connu, avait déposé un projet de protection du Jura; il avait été inscrit en 1970 à l'inventaire des milieux naturels: en 1974, Louis Burnod, membre d'Agèna, pressentant le premier que le Jura pouvait être menacé par la croissance de Genève, avait rédigé un projet de protection, aussitôt accepté par le bureau de l'association.

Il serait trop long de rappeler le long chemin de croix parcouru par ce projet, l'échec du PNR et de la réserve associée, le dépôt d'un nouveau projet par les élus du Pays de Gex et leur "Groupe Montagne". Rappelons que tous les sous-préfets de M. de Barbeyrac en 1977 à M. Le Goff dix ans plus tard, ont soutenu de leur mieux l'idée et le projet de protection. Fin 1988, l'âme de ce projet, celui qui avait fondé dans ce but l'association des Amis de la Réserve en 1979, et qu'il présidait depuis, s'en va, écorné par quatorze ans de discussion.

### Pour 1989

Et pourtant, le jour de sa conférence de presse, nous apprenions que M. Delpierre, notre nouveau sous-préfet, avait lui aussi pris ce dossier à cœur, et espérait le voir aboutir en 1989; ce qui ne pourrait que réjouir le président sortant qui reste membre de l'association, et est prêt à aider son successeur.

Pour Louis Burnod, le vase a débordé en cette fin 88, car il ne voyait pas poindre l'ombre de cette enquête d'utilité publique, prévue pour juin dernier, et enlisée quelque part. Tout semblait réglé à la satisfaction de tous, y compris des chasseurs qui gardaient tous leurs privilèges, créant du reste une anomalie criante; ainsi, disait Louis Burnod, au cours de sa conférence de presse, un touriste n'aurait pas pu se promener avec son chien, alors que les chasseurs, en période de chasse, auraient pu le faire, et avec leur fusil.

### Des concessions à sens unique

Il rappelait également que de nombreuses concessions avaient été faites, toujours du même côté, celui des protecteurs; ainsi, alors que le projet initial, établi par les scientifiques de l'Université de Besançon prévoyait une réserve de 18.000 hectares, cette surface avait diminué au fil des années, au profit des stations de ski notamment, pour tomber à 12.300 hectares.

Tant et si bien que le ministère a voulu modifier ce règlement jugé trop laxiste, et accepté dans un esprit de conciliation par les protec-

teurs; le ministère demandait que 10% de la surface chassable soit mise en réserve de chasse, ce que les chasseurs refusaient, bloquant ainsi le dossier; je regrette leur manque de clairvoyance, dit-il à leur sujet.

### Pas de locomotive

Il constate par ailleurs que si la plupart des élus, y compris MM.

Million et Ruet, parlementaires, se déclaraient favorables au projet, il ne s'en est trouvé aucun parmi eux pour servir de locomotive, convaincre les hésitants, suivre le dossier, le désenbourber, harceler la D.R.A.E., la D.D.E., la préfecture et le ministère; même le groupe montagne ne s'est pas réuni en 1988, remarque-t-il avec amertume. En outre, il semble que beaucoup d'élus soient paralysés par l'approche des élections municipales, "...comme s'ils avaient honte d'arriver devant leurs électeurs en disant: j'ai participé à la protection du Jura au profit des générations futures".

Enfin, il signale la désinformation de mauvaise foi, systématique, entreprise par certains, qui n'hésitent pas à colporter des contre-vérités, telles que l'interdiction de

couper du bois, de se promener, de ramasser des champignons. "A force d'être timoré, de manquer de courage, pour affirmer équilibre entre protection et aménagement je crois que le Pays de Gex a manqué une grande occasion en 88", écrit-il; une réserve naturelle se mérite par la qualité de ses richesses naturelles, mais aussi par la clairvoyance de ses habitants. Je reste convaincu que cette réserve naturelle est la seule chance pour ce pays de préserver sa nature, son caractère, son âme, sans pour autant empêcher le progrès, dit-il en terminant sa lettre de démission.

L'association a perdu un président d'une rare patience, un conciliateur né, un homme lucide pondéré et persévérant; d'un mal sortira-t-il un bien? Tous ceux qui ont un rôle à jouer dans cette affaire, vont-ils se sentir piqués au vif, retrousser leurs manches, maires, administration, et minitère, pour montrer que notre sous-préfet a vu juste en espérant à Thoiry le succès pour 1989? Au moment de Noël, c'est le moment ou jamais d'y croire.

H. BERSINGER.